

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Versement
d'un fonds de
concours à la
communauté
de communes
Cœur de
Lozère pour la
ZAE Valcroze
éco**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 06 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le six du mois de juillet, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 7
▪ absents : 0

Étaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Adjoint, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
29 juin 2020

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Elisabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Adjoint, Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Aurélien VAN de VOORDE (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Emmanuelle SOULIER (Monsieur Philippe POUGET), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

13 JUL. 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Catherine COUDERC expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

La Communauté de Communes Cœur de Lozère lance une opération d'aménagement d'une zone d'activités économiques située au quartier de Valcroze.

Dans le but de réussir de manière optimale les implantations de nouveaux établissements et de favoriser le développement des entreprises présentes sur le territoire, la ville de Mende souhaite apporter son soutien à la communauté de communes Cœur de Lozère.

Vu l'importance et l'intérêt pour la ville de Mende de l'implantation d'une nouvelle zone d'activités économique,
Vu le CGCT, et notamment son article L.5214-6V,

Il est proposé :

- **DE VERSER** un fonds de concours à la Communauté de Communes Cœur de Lozère d'un montant de 90 000 €, pour l'aménagement de la ZAE Valcroze éco,
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires au Budget Supplémentaire 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 7 voix contre, **ADOpte** les propositions.

Publié le 21 JUIL. 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 7 juillet 2020
Le Maire
Laurent SUAU

